

# **Réunion des Délégués du Personnel**

**Etablissement de Guyancourt  
Site d'Aubevoye**

**Compte-rendu de la réunion de DP  
du 12 Janvier 2016**

## **65070 / 01.16 / 1 - Horaire des réunions DP**

Quel courage de programmer sur la même journée les réunions DP du TCR et du CTA, surtout si comme les autres années, c'est le même représentant de la direction qui participe aux deux réunions !

### **Les délégués du personnel SUD réclament :**

Que les réunions DP soient positionnées sur la plage horaire fixe (rappel : 9h30 à 15h00) ?

### **Les délégués du personnel SUD demandent :**

- a. Est-ce un nouveau challenge de la direction ou une envie flagrante de bâcler les questions DP qu'elles soient du TCR ou du CTA ?
- b. Est-ce que la qualité des réponses va en pâtir ?

### **Réponse :**

**Pour mémoire, l'accord d'établissement du 17 mai 2011, dans son article 11 alinéa 2 dispose que « les réunions périodiques des institutions représentatives du Personnel (...) peuvent se situer aussi bien sur la plage fixe que sur les plages variables ».**

**La réunion des Délégués du Personnel n'est que mensuelle. Une réunion par mois à 15H ne peut donc pas être considérée comme excessive.**

**La Direction continuera à consacrer autant de temps à cette réunion et à fournir une qualité de réponse similaire aux questions posées.**

## **65070 / 01.16 / 2 - Mandats**

### **Les délégués du personnel SUD demandent :**

- a. Lors de la démission d'un élu titulaire, est-il remplacé par le suivant sur la liste (titulaire) des élections ?  
Si oui, est-ce soumis à l'approbation de la personne ? Ou doit-elle obligatoirement prendre le poste ?
- b. Existe-t-il une différence dans le cas d'un élu suppléant ?

### **Réponse :**

#### **Le titulaire est remplacé par :**

- un suppléant élu de la même OS de la même catégorie professionnelle,
- un suppléant élu de la même OS d'une autre catégorie professionnelle,
- le candidat titulaire non élu de la même OS qui suit le dernier candidat titulaire élu de la même OS,
- le candidat suppléant non élu de la même OS qui suit le dernier candidat suppléant élu de la même OS,
- le suppléant élu d'une autre OS de la même catégorie professionnelle ayant eu le plus de voix.

**Le délégué suppléant nommé titulaire est remplacé comme suppléant par le 1er candidat non élu de la liste à laquelle appartenait le titulaire dont les fonctions ont cessé.**

**Lorsqu'un siège de délégué suppléant est devenu vacant pour une autre raison, il est pourvu par le 1<sup>er</sup> candidat non élu de la liste à laquelle appartient le suppléant.**

#### **65070 / 01.16 / 3 - Situation des compteurs congés**

**Les délégués du personnel SUD demandent :**

- a. Quel est le bilan général des compteurs de congés à la fin décembre 2015 ?
- b. Quel est le nombre de jours qui ont été écrêtés (>15j dans le compteur CTI) ?
- c. Quel est le nombre de salariés concernés par ces écrêtages ?

**Réponse :**

**Le bilan des compteurs et écrêtages sera présenté à la commission centrale de suivi de l'accord du 13 mars 2013 qui devrait se tenir mi-février.**

#### **65070 / 01.16 / 4 - Bilan 2015 des compteurs HV (MTT)**

**Les délégués du personnel SUD demandent :**

- a- Quel est le bilan général des compteurs MTT à la fin décembre 2015 ?
- b- Quel est le nombre d'heures qui ont été écrêtées (>+5h dans le compteur) ?
- c- Quel est le nombre d'heures qui ont été écrêtées (<-5h dans le compteur) ?
- d- Quel est le nombre de salariés concernés par ces écrêtages ?

**Réponse :**

**Le bilan MTT est en cours de réalisation. Il sera présenté, comme chaque année, à la Commission de suivi de l'accord.**

#### **65070 / 01.16 / 5 - Site intranet « Talent »**

**Les délégués du personnel SUD demandent :**

- a- Lorsqu'un candidat répond à une annonce de poste sur « Talent », à quel type de réponse ou de retour peut-il s'attendre (mail, réponse via « Talent », rdv pour un entretien...)?
- b- Y-a-t-il un délai maximum pour obtenir une réponse ?

**Réponse :**

**Une réponse automatique dans sa boîte Outlook est envoyée au candidat dès qu'il postule à un poste lui indiquant que le manager prendra contact avec lui dans un délai de 2 semaines.**

**Le manager, s'il est intéressé par la candidature, va proposer un rdv via Talent à l'aide d'un mail type qui lui est proposé (il peut en modifier le contenu s'il le souhaite).**

**S'il n'est pas intéressé par la candidature, le manager va faire une réponse au candidat via Talent : un mail type lui est proposé où on lui demande d'argumenter son refus.**

**Si le manager a déjà retenu un autre candidat dans Talent et que l'offre n'a pas encore été supprimée, le manager doit en informer les autres candidats et demander la dé-publication de son offre à son RRH.**

**Il est demandé au manager de traiter la candidature sous 15 jours.**

**65070 / 01.16 / 6 – « DEA-T Days »**

**Les délégués du personnel SUD demandent :**

Quel est le bilan de ces formations sur le taux de participation ?

**Réponse :**

**Au total, 3900 stagiaires ont suivi tout ou partie des 16 modules sur la DEIF pour un cumul de 5700 heures de formations.**

**65070 / 01.16 / 7 - Formation Anglais**

De nombreuses formations d'anglais demandées par les salariés, ces dernières années, ont été refusées, alors que l'on sollicite de plus en plus cette compétence au quotidien dans l'entreprise (de par l'internationalisation des activités ingénierie et au rapprochement des ingénieries Renault / Nissan)

**Les délégués du personnel SUD demandent :**

- a- Existe-t-il un bilan global des TOEIC passés par les salariés (statistique ou autre) ?
- b- Est-il envisageable d'avoir des sessions de TOEIC sur le CTA ces prochains mois ?
- c- Y-a-t-il une identification des postes concernés par l'usage de la langue ?

**Réponse :**

**Le bilan TOEIC est dans le bilan social.**

**Pour le reste, non il n'y a pas de liste de postes identifiés. Ce n'est pas lié au poste mais à la mission et à l'activité. C'est le manager qui identifie et demande, et pas le service formation qui décide de qui sera formé ou pas.**

**Quand à faire passer le TOEIC sur le CTA, nous avons depuis 3 ans ré internalisé le passage des TOEIC afin d'avoir plus de sessions et être plus souples et réactifs. Toutefois, l'organisme délivrant les TOEIC a de vraies exigences sur les salles à habilitier – les seules validées à ce jour sont au Plessis.**

## 65070 / 01.16 / 8 - Congés 2016

### Les délégués du personnel SUD demandent :

Est-il possible techniquement et légalement de poser des congés du Compte Transitoire et du Capital Temps Individuel en 2016 sur l'année 2017 ?

### Réponse :

**Pour le CT, il n'est pas possible de poser des congés, cependant pour le CTI, il est possible de les demander mais dans un délai de 12 mois maximum.**

## 65070 / 01.16 / 9 - Prestation aux métiers de l'automobile

### Les délégués du personnel SUD demandent :

- a- Quelles sont les entreprises prestataires des métiers de l'automobile présentes sur le CTA au 31 décembre 2015 ?
- b- Quel est le nombre de prestataires des métiers de l'automobile travaillant sur le site au 31 décembre 2015 ?

### Réponse :

**Les nombres des salariés des entreprises prestataires présents sur le CTA sont quasiment similaires à ceux de septembre 2015, à l'exception de Polymont (une bonne vingtaine de personnes en moins).**

## 65070 / 01.16 / 10 - Prestation hors métiers de l'automobile

### Les délégués du personnel SUD demandent :

- a- Quelles sont les entreprises prestataires hors des métiers de l'automobile présentes sur le CTA au 31 décembre 2015 ?
- b- Quel est le nombre de prestataires hors des métiers de l'automobile travaillant sur le site au 31 décembre 2015 ?

### Réponse :

**Les entreprises prestataires hors des métiers de l'automobile sont les mêmes sur le CTA que les mois précédents, avec un nombre de collaborateurs du même ordre.**

## 65070 / 01.16 / 11 - Présence sur le site en S53-2015 (du 24 au 31 décembre 2015)

### Les délégués du personnel SUD demandent :

- a- Combien de salariés Renault ont travaillé durant la période du 24 au 31 décembre 2015 ?
- b- Combien de salariés prestataire ont travaillé durant la période du 24 au 31 décembre 2015 ?

**Réponse :**

**Le nombre de salariés Renault se situe entre 2 et 4 personnes par jour. Pour les prestataires, le nombre se situe entre 105 et 155 personnes par jour.**

**65070 / 01.16 / 12 - Réseaux téléphoniques**

Depuis quelques mois, le réseau Bouygues Télécom ne passe plus ou très difficilement – fonctionnement aléatoire, dans tout le centre. L'utilité d'un téléphone portable qui permet d'être joignable à tout moment par ses proches est plutôt limitée. Impossible de recevoir des SMS ou des appels.

**Les délégués du personnel SUD demandent :**

- 1- De vérifier les réseaux qu'ils soient Bouygues, Orange et autres.
- 2- Puis de remédier aux problèmes.

**Réponse :**

**Suite aux problèmes de réseau SFR depuis plusieurs jours, un incident est ouvert chez SFR.**

**Apparemment cela est résolu depuis vendredi 14H45.**

**Mais on a convenu avec SFR de laisser l'incident ouvert jusqu'au 14 janvier pour vérifier la pérennité de la solution.**

**Si des soucis d'émission ou de réception d'appel, de récupération de mail sur l'iphone sont rencontrés, il faut renvoyer les informations sur la date/heure et le type de problème rencontré (appel, mail, émission ou réception) à l'agence informatique.**

**65070 / 01.16 / 13 - Accès aux informations**

Dans vos compte-rendus de réunion DP, que ce soit TCR ou CTA, vous mettez des liens intranet ou comme ci-dessous, un fichier Excel pour répondre aux questions.

**65070 / 12.15 / 57 QUESTION 7 (CFE-CGC)**

La CFE-CGC demande l'organigramme de l'ensemble de la ligne RH de l'établissement de Guyancourt (TCR et CTA) avec le ou les secteur(s) concernant chacun d'eux.

**Réponse : Les fonctions Ressources Humaines des secteurs d'activités présents sur le TCR sont les suivantes :**

**RRH Convergés, dont la liste est jointe,**



**Le Directeur des Ressources humaines des Etablissements IDF : Philippe Brismontier**

**RRH pour la fonction RH : Pascal Goubertier**

**GMRH/RRH pour Finances & DAMRO Catherine Legrain (GMRH) / Alexia Agelou (RRH)**

**GMRH/RRH DCV DISG Isabelle Marault (GMRH) / Céline Delaunay (RRH)**

**GMRH/RRH IS ALLIANCE Christine Astruc (Directeur RH IS Alliance) / Jean-Marc Queau (RRH) / Claire Vitry (RRH)**

Or, il nous est impossible d'ouvrir ces liens ou fichiers sur des documents .pdf protégés.

**Les délégués du personnel SUD demandent :**

Pouvez-vous améliorer la qualité de vos réponses et nous permettre d'avoir accès à ces informations ?

**Réponse :**

**Pour les liens cela fonctionne. On demande une version plus poussée de Adobe pour les fichiers.**

**65070 / 01.16 / 14 – « HS Dérogation payée » sur Workflow HV**

La ligne « HS Dérogation payée » est apparu sur le portail HV, sans raison :

Ve, 20.11.2015
07:37 (00:16)
08:04:01 Arrivée
08:32:01 Fonction I.R.P.
08:32:01 HS Dérogation payée
09:05:00 Fonction I.R.P.
09:05:00 HS Dérogation payée

**Les délégués du personnel SUD demandent :**

- a. Que signifie cette ligne ?
- b. Quand cette ligne peut-elle s'appliquer et comment ?
- c. Comme le montre la copie d'écran, cette ligne apparaît en temps et en heure de la ligne « Fonction I.R.P. », est-ce normal ?
- d. Pourquoi le service Paie et l'agence RH tardent à donner une réponse ?

**Réponse :**

**Les dossiers sont en cours d'identification. Une résolution technique devrait intervenir au mieux en mars.**

**65070 / 01.16 / 15 - Solde Compteur Horaire Variable (1)**

Le 4 janvier 2016, le solde des compteurs HV n'était pas mis à zéro. Et le lendemain, ce dernier prend en compte la journée du 4.

Solde Compteur Horaire Variable: 03:26 Hrs

S53-2015	
Lu, 28.12.2015	
Temps	07:21 (00:00)

3h26 – 2h37 = 0h49

Vous n'avez pas de message.

Solde Compteur Horaire Variable: 00:49 Hrs

S01-2016	
Lu, 04.01.2016	Ma, 05.01.2016
Temps	04:44 (-02:37)
08:00:00	00:00 (00:00)

**Les délégués du personnel SUD demandent :**

- a- Pourquoi les compteurs ne se sont-ils pas mis à zéro au 31 décembre 2015 ?
- b- Comment se fait-il que le compteur continue de tourner ?

**Réponse :**

**Les compteurs ont été remis à zéro au 31/12/2015. Le problème est résolu.**

**65070 / 01.16 / 16 - Solde Compteur Horaire Variable (2)**

Depuis début décembre 2015, il est soustrait du solde compteur HV 1 min chaque semaine ?

**Les délégués du personnel SUD réclament :**

Une régularisation de la situation.

**Réponse :**

**Il nous faudrait un cas précis.**

**65070 / 01.16 / 17 - Compteur HV**

Nous avons la même interrogation que nos collègues du TCR (voir « 65070 / 12.15 / 27 - Compteur HV et mission à l'étranger »).

**Les délégués du personnel SUD réclament :**

- a- A savoir, comment des heures de roulage ou IRP ou HS Dérogation payée (cf. question ci-dessus) peuvent-elles apparaître sur la vue « Synthèse d'activité » alors qu'il n'y a pas d'entrer de données sur la « Vue Journalière » ?
- b- Est-ce un problème de Workflow HV ?  
Merci de pas répondre comme à nos confrères car l'agence RH reste silencieuse malgré des relances pour ce style de questions, sûrement soumis elle-même au silence de la commission HV !

**Réponse :**

**Les exceptions qui apparaissent dans la vue « Synthèse » et pas dans la vue journalière sont des exceptions qui ont été saisies hors workflow MTT, par le manager, le gestionnaire de paie ou autre acteur (Ex : arrêt maladie). Seules les saisies effectuées par le salarié lui-même apparaissent dans la vue journalière.**